



DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD GRANDE-TERRE

Référent de parcours h/f (2)

La Communauté d'Agglomération du Nord-Grande-Terre recrute deux référents de parcours PLIE.

Définition du poste :

Le référent de parcours est un professionnel affecté exclusivement à la prise en charge du public intégré au sein du dispositif Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la CANGT. Il est le garant de la dynamique de parcours et de la progression de l'employabilité de la personne accompagnée jusqu'à son accès sur le marché du travail. Ainsi, il lui appartient de mettre en place un accompagnement individualisé et renforcé pour chacun des participants dont il a la charge. Il est pendant toute la durée du parcours son interlocuteur privilégié, autant dans la phase d'accompagnement individuel que lorsque ce dernier entre dans une étape de parcours ou en sort (SIAE, formation, mission de courte durée...). Il sert à ce stade d'interface avec les opérateurs. La mission du référent constitue l'articulation majeure du système d'appui à l'insertion professionnelle.

Missions :

- Mise en œuvre d'un accompagnement renforcé et individualisé par le biais d'une approche globale
- Construction, en concertation avec le participant, des étapes de parcours pour accéder au marché du travail
- Suivi administratif des dossiers des participants pour assurer la traçabilité et la lisibilité des étapes de parcours
- Conception, animation, suivi de réunions d'information et d'actions collectives à destination des participants
- Identification des besoins de renforcement de l'offre d'insertion et participation à l'ingénierie des projets
- Conseille la direction du PLIE et participe à l'animation du service

Qualités requises pour l'exercice des fonctions :

- Sens de l'accueil,
- Empathie, écoute, bienveillance
- Disponibilité
- Rigueur administrative
- Discrétion professionnelle

Niveau de qualification et expérience requises :

- Bac +2
- Expérience de 3 ans minimum

Connaissance :

- Des problématiques des personnes en insertion,
- Des mesures et moyens en vigueur pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi tous statuts confondus
- Du territoire de l'agglomération

Compétences attendues :

- Autonomie
- Capacité d'initiative, polyvalence
- Capacité d'organisation et de gestion des priorités
- Capacité à travailler en équipe et avec des structures partenaires
- Capacités rédactionnelles

Conditions d'exercice :

Le référent fait partie d'une équipe répartie sur l'ensemble des communes membres de la CANGT. Sa mission se déroule essentiellement sur les lieux de permanence dans la commune ou il est rattaché. Pour favoriser la proximité et faciliter les relations avec les participants le référent est positionné dans un espace d'accueil identifié et dédié à leur accueil.

Un portefeuille contenant l'effectif de personnes à accompagner lui est attribué à l'issue des comités d'intégration.

Sa résidence administrative est située à la Direction Emploi et Cohésion Sociale (DECS) installée à la maison de la formation et de l'insertion à Petit-Canal.

Cadre statutaire :

- Contrat de projet emploi non permanent)
- Catégorie B

Rémunération :

- Statutaire : grille indiciaire des rédacteurs territoriaux

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de la CANGT
2, lotissement Vallée de Roujol – 97131 Petit-Canal
Par courriel : antoine.nubret@cangt-guadeloupe.fr

Date limite : 30/11/2021